

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 75

Artikel: Petite causerie domestique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et votre pardessus marron, où est-il donc ? observa M^{me} Planchel en examinant son mac farlane à carreaux.

— Ne vous en occupez pas, je l'ai échangé pour celui-ci.

Elle le considéra un instant d'un air soupçonneux.

— Je jurerais pourtant mes grands dieux que c'est bien celui de la Morgue, marmotait-elle.

Le commissaire dressa l'oreille, et, relisant son rapport avec attention :

— Voudriez vous me donner quelques éclaircissements nécessaires, Monsieur ?

— Sur quoi, Monsieur le commissaire ?

— Sur l'emploi de votre temps depuis deux jours, la personne que vous avez reçue, avec laquelle vous êtes sorti et sur l'échange de votre pardessus ?

— Pardon, Monsieur, interrogea poliment M. Rotibail, mais en quoi cela peut-il vous intéresser ?

— Cela peut intéresser la justice, Monsieur, et je vous engage à répondre sans réticence.

— Serais-je donc accusé de quelque crime ? Je croyais en être seulement la victime à vos yeux.

— La victime est quelquefois le meurtrier.

— Puissamment raisonné, Monsieur le commissaire ; c'est la donnée d'un des meilleurs romans de Gaboriau.

— Enfin ! voulez-vous répondre ?

— Pas le moins du monde.

— Parce que ?

— Parce que ça ne me plaît pas, tout simplement.

Il y eut une sensation prolongée.

— C'est lui !

— Il avoue !

— Il a assassiné l'autre !

— Pour lui voler son pardessus !

— Et son portefeuille !

La rumeur enflait, grossissait, se prolongeait jusque sur l'escalier ; dans la rue, des groupes se formaient, des voix glapissaient. Sévère, le commissaire admonestait le bonhomme qui avait ôté son mac farlane et sa casquette de voyage pour revêtir un veston d'intérieur et se coiffer de sa calotte.

— Prenez garde, Monsieur, cette affaire n'est pas claire et votre silence la rend encore plus louche ; si vous vous obstinez, je serai forcé de vous mettre en état d'arrestation.

— Ne vous gênez pas.

— Le juge d'instruction saura bien vous faire parler.

— Ça, c'est une autre affaire.

Et comme l'on faisait avancer un fiacre à son intention, pour le soustraire à la vindicte populaire, il jeta un regard d'adieu à ses chers bouquins, et, philosophe, il suivit les agents en murmurant :

— Cette fois, ce sera un roman vécu.

(A suivre.)



L'ARMÉE FRANÇAISE

jugée par un général allemand

Le général Keim, président du comité central de la Ligue navale d'Allemagne, dont on se rappelle les discours violents contre la France prononcés à Essen et à Cologne, publiés dans le journal *Der Tag*, sur la question du désarmement, un article dont nous donnons quelques passages.

Le général Keim croit qu'un désarmement partiel le pourrait profiter qu'à la France comme puissance territoriale et à l'Angleterre comme puissance maritime.

« La France, ajoute-t-il, depuis l'application de la loi sur le service de deux ans, ne peut plus, sur le pied de paix, avoir un effectif de troupes équivalant à celui de l'Allemagne. Le but que poursuivent tous les hommes d'Etat français, depuis trente ans, de Gambetta à Clemenceau, a été de maintenir cette équivalence des effectifs. L'objet poursuivi est manifeste : il est en rapport étroit avec l'idée de revanche. Comme M. Deschanel le disait l'autre jour, sans embages : « Entre l'Allemagne et nous, il y a des questions réservées » (en français dans le texte).

« Il n'est pas besoin de dire de quelle nature sont ces questions. Mais voici que le rêve de MM. Clemenceau, Deschanel, Picquart, etc., semble condamné à rester un rêve, si l'Allemagne continue à incorporer dans son armée tous les hommes valides de sa population toujours croissante, tandis que la France se dépeuple chaque année davantage.

« Les spécialistes des questions militaires en France ont déjà fait remarquer à la Chambre et au Sénat, que dès l'an prochain il ne serait plus possible à la France de maintenir son armée sur un pied de paix de 555,000 hommes. Tout au plus pourra-t-on réunir un effectif de paix de 515,000 hommes. »

Aussi a-t-on projeté la suppression des quatrièmes bataillons. De cette manière l'état de supériorité des unités tactiques d'infanterie maintenu artificiellement en France deviendra un état d'infériorité réel vis-à-vis de l'Allemagne. En un mot, la France est arrivée à l'apogée de sa puissance de production en matière militaire.



Petite causerie domestique

Une maladie de saison. — Soins à donner aux chaussures mouillées. — Nettoyage des meubles vernis. — Pour remettre à neuf le linoléum.

Cette année où le printemps s'est décidé assez paresseusement à paraître, il est un malaise des plus fréquents ; nous voulons parler de la courbature.

Le régime hygiénique a été changé quelque peu ; la température varie d'un jour à l'autre, le soleil est brûlant parfois, tandis qu'à d'autres heures un froid humide règne. Autant de conditions excellentes à la production de la courbature. Ce malaise qui n'est en somme qu'une variété de surmenage est caractérisé par une profonde lassitude, de la constipation, de la sensibilité de l'épiderme. La langue est chargée, l'appétit nul, la fièvre vive, la tête pesante. Souvent des douleurs se manifestent chez le sujet dans la région lombaire et dans les membres ; la peau est brûlante, le pouls irrégulier. Cet état dure habituellement de deux jours à une semaine.

Le plus souvent, le mal cède à une cure de repos, ou à une alimentation exclusivement végétale qu'on peut accompagner de bains chauds d'une durée moyenne d'une heure.

Si ce traitement ne suffit pas, on devra mettre le malade au lit et lui administrer des boissons adoucissantes. Il pourra prendre également du lait coupé d'une eau alcaline légère. On pratiquera sur la partie lombaire des applications chaudes. Faire prendre en vingt heures, vingt centigrammes de quinine, et, chaque matin un bon verre de limonade purgative.

En procédant de cette manière, on viendra vite à bout de la courbature qui ne durera alors que quelques jours. Comme vomitif recommandable, rien ne vaut à notre avis l'ipécacuanha ou ipéca. Aux enfants, on le donne sous forme de sirop à raison d'une ou deux cuillerées à café, et si le sujet refuse de l'absorber, on use du moyen suivant. On le place sur ses genoux, couché sur le dos, on lui pince le nez et on introduit pendant ce temps la cuillère pleine dans la bouche. Il pourra crier, il n'avalera pas moins le médicament.

Aux grandes personnes on administre de l'ipéca en poudre à la dose d'un à trois grammes délayé dans une grande quantité d'eau tiède. On en fait trois doses qu'on avalera successivement de cinq minutes en cinq minutes, après l'avoir mêlé à un grand verre d'eau chaude ou à une infusion légère de tilleul. Boire après chaque vomissement un grand verre d'eau tiède.

Quand l'effet sera produit, on garde la diète au moins pendant une demi-journée.

Quelques petits conseils pratiques : parlons des chaussures mouillées, et des soins à leur donner pour éviter qu'elles se recroquevillent. Bourrez les de papier pour les faire sécher. Ayez soin de ne pas les faire sécher trop près d'un feu ou sur une surface trop chauffée parce que le cuir durcirait. Rien ne l'assouplit mieux que l'huile de ricin ; frottez donc les souliers une fois secs avec quelques gouttes de cette huile versée sur un tampon de laine.

Quel est le moyen de nettoyer les meubles vernis ? Je les engage à se servir du très simple procédé suivant : versez dans un récipient quelconque de l'huile de lin et de l'essence de térébenthine, autant de l'un que de l'autre ; mélangez bien, trempez un chiffon dans ce mélange et frottez les meubles avec ; les essuyer ensuite avec un chiffon de laine et n'avez pas peur de frotter. En renouvelant l'opération plusieurs fois par an, vos meubles seront comme neufs.

Terminons en nous occupant de la remise à neuf du linoléum que bien peu de personnes savent entretenir convenablement.

Lorsqu'un linoléum est malpropre, lavez-le avec un linge mouillé. Essuyez et laissez sécher. Frottez ensuite avec un linge imbibé d'essence de térébenthine et essuyez de nouveau. Si le linoléum n'est pas usé, il prendra l'aspect du neuf. L'encaustique au contraire rend la surface trop glissante et poisseuse.

L'eau de savon enlève la couleur et le vernis.

Voilà qui n'est pas difficile et qui rendra service à plus d'une.



Menus propos

Le prix d'un nez. — Il est difficile de répondre : sans doute au point de vue de la santé générale, un nez ne vaut pas grand-chose, mais quand il s'agit de gagner sa vie, le dommage est grand.

Et plus grand encore s'il s'agit d'une femme : c'est ce que vient de faire spirituellement remarquer un juge anglais à une femme qui pour un nez cassé, a obtenu 12,5000 francs de dommages-intérêts.

« S'il s'était agi de moi, a dit le juge en plaisantant, le dommage serait moins grand.